

DEBAT PUBLIC PROJET PENLY 3

Lundi 12 juillet 2010

La séance est ouverte à 18 heures 18 sous la présidence de M. Houi, président de la Commission particulière de débat public. La CPDP rappelle que ne sont consignés dans les verbatim que les propos tenus par des personnes ayant décliné leur identité et disposant d'un des micros.

M. HOUI.- Nous allons pouvoir commencer cette réunion, qui est la dernière réunion publique du débat que vous connaissez tous les uns et les autres. Je ne vais pas, cette fois-ci, encore rappeler ce qu'est un débat public et nous avons convenu avec le maître d'ouvrage que lui non plus n'allait pas présenter le projet Penly 3 ; il y a déjà eu 12 réunions au cours desquelles ceci a pu se dérouler.

Ce soir, c'est une réunion un peu particulière, puisque nous avons choisi, en clôture de ce débat, de donner la parole prioritairement aux organismes qui ont fait l'effort de présenter des points de vue argumentés : les organismes qui ont préparé les 33 cahiers d'acteurs qui ont été réalisés. Nous allons travailler quasiment en temps réel, parce que nous sommes sur une vingtaine de cahiers d'acteurs identifiés qui doivent intervenir ce soir, mais entre les difficultés de circulation et quelques difficultés de dernière minute, il est possible que sur les 33 qui sont arrivés à la Commission, de l'ordre de 20, 19, 18 soient effectivement présentés ce soir. En tout cas, les 19, 18, 20 qui viendront ce soir, nous remercions les personnes pour leur disponibilité.

Nous allons essayer de mettre en place un système de présentation uniquement basé sur le hasard, puisque vous savez que le débat public s'appuie sur l'équité et qu'une des formes de l'équité est le tirage au hasard. Soit Jean-Marc, soit Bénédicte, soit moi-même allons tirer des papiers grâce auxquels nous allons pouvoir vous indiquer dans quel ordre les uns et les autres vont intervenir.

Chacun sait, cela a été mentionné à plusieurs reprises, que chacun aura, quels que soient sa fonction, son cahier d'acteur et sa mission, trois minutes en tout et pour tout pour présenter son point de vue. Nous avons mis en place, et nous allons l'utiliser de manière scrupuleuse, un chronomètre qui sera visible de tout le monde ; la régie a pour mission d'arrêter le micro lorsque les trois minutes seront atteintes. C'est une règle d'équité qui s'appliquera de manière scrupuleuse aujourd'hui. Merci à tous de s'y conformer. On vous avertit, donc vous avez le temps de vous préparer à cet exercice.

C'est une réunion de clôture et nous avons donc prévu, après la présentation de l'ensemble de ces points de vue, que le maître d'ouvrage, représenté à la fois par M. Dupuis et par M. Lagarde, puisse nous donner les premières indications sur la manière dont il a ressenti ce débat et quels sont les éléments qu'il peut commencer à imaginer utiliser suite à ce débat et la Commission conclura. J'aurai le plaisir de vous indiquer quelles sont aujourd'hui les lignes directrices que la Commission a commencé à arrêter pour préparer le compte rendu du débat qui sera fourni d'ici le 24 septembre.

Je propose que Jean-Marc commence à tirer au sort. Quel est le premier cahier d'acteur ?

M. HELM.- L'Agglo de Dieppe, avec M. Gilles Geryl.

M. HOUI.- Vous pouvez vous exprimer au pupitre. On va peut-être tirer le cahier d'acteur suivant, de manière à ce que l'on puisse se préparer.

M. HELM.- Le suivant est M. Pierre Barbey, qui représente l'ACRO.

M. HOUI.- Monsieur Geryl, vous avez trois minutes.

M. GERYL.- Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord pour vous remercier et excuser M. Patrick Boulier, président de la Communauté d'agglomération de Dieppe, qui m'a délégué cette intervention ce soir.

À la lecture des comptes rendus intégraux des différentes réunions, il y a tout lieu, je crois, de se féliciter de l'ouverture qui a caractérisé ces débats, de l'importance des informations fournies, des avis recueillis, du nombre de questions posées et des nombreuses réponses apportées aux légitimes interrogations des uns et des autres. C'est une procédure et une démarche nouvelle pour nous, particulièrement utile et enrichissante par rapport aux enquêtes publiques qui s'étaient déroulées lors des implantations de Paluel et Penly 1 et 2.

Le deuxième constat que je souhaite faire dans ce temps imparti très rapide est que ce débat, en nous éclairant et en attirant notre attention sur bien des sujets comme la politique énergétique, la sécurité, la gouvernance du projet, nous a permis d'exprimer et de confirmer clairement à travers un cahier d'acteur le soutien que la Communauté d'agglomération souhaite apporter à ce projet d'envergure, en raison notamment des opportunités majeures qu'il présente en matière d'économie et d'emploi et du rôle de vecteur de l'économie locale qu'il joue.

En trois minutes, nous n'allons pas aller dans le détail de cet impact économique mais je voudrais simplement insister sur la mobilisation qu'a déjà suscitée ce projet au niveau des acteurs de la vie économique locale, la mobilisation des élus d'abord, de nos collectivités concernées, et celle des entreprises et de leurs organismes représentatifs.

S'agissant des collectivités, vous le savez, c'est unis que la grande majorité des représentants élus de ce territoire ont décidé de soutenir ce projet, conscients des atouts de notre site. C'est unis aussi qu'ils répondront aux attentes du maître d'ouvrage.

Pour ce qui concerne la Communauté d'agglomération, elle a inscrit Penly 3 dans son projet d'agglomération et consacré 50 % du budget du contrat d'agglomération qu'elle vient de signer à l'économie. Je confirme son engagement pour mettre à disposition du projet ses outils de soutien à l'économie, d'insertion par l'emploi et favoriser les politiques nécessaires en matière de cohérence territoriale, de construction de logements, de développement économique partagé entre les différents acteurs locaux pour mettre les zones d'activité en place, d'équipements immobiliers locatifs d'accueil nécessaires et pour les questions de formation.

S'agissant des entreprises, c'est aussi unies, et je souhaite terminer par cela, qu'elles abordent ce challenge majeur. Avec les autres institutions concernées, et notamment la Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe, fortement représentée en face, ici, Dieppe-Maritime apportera tout son soutien au développement et à la pérennisation des démarches collectives récemment initiées par les entreprises de la région... (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Merci, Monsieur Geryl, d'avoir essuyé les plâtres. M. Barbey est en place et le prochain interlocuteur sera ?

M. HELM.- Sera également un « M. Barbey » mais, cette fois, Claude Barbey, qui représente Haute-Normandie Nature Environnement.

M. BARBEY.- Je sens que le chronomètre va se déclencher... J'ai compris qu'il fallait faire très court et très synthétique, car il est toujours désagréable d'être coupé.

Je représente l'ACRO, Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, association créée à la suite de Tchernobyl ; je pense que vous connaissez sans doute déjà.

Je voudrais simplement dire en préambule que nous ne nous faisons pas d'illusion sur ce débat. Il était clair, et le gouvernement l'a annoncé en début d'année, que, de toute manière, Penly 3 se ferait. Nous avons pourtant accepté de participer, malgré cette désillusion complète, tout simplement parce que nous souhaitons dialoguer avec les gens qui se posent vraiment des questions.

En dehors de ce préambule, je voudrais juste dire que dans notre démarche, ce qui prime, pour nous, c'est le principe de justification, et c'est en fonction de ce principe de justification que nous nous

sommes prononcés et que nous nous sommes prononcés contre la réalisation de ce réacteur à Penly 3.

Pourquoi ? Parce que nous considérons que ce réacteur n'est absolument pas justifié. Il faut quand même rappeler que, s'il y a un intérêt pour le nucléaire, c'est en production de base et que la question de créer des réacteurs nucléaires pour résoudre des problèmes de pointe comme on en connaît parfois au cours de l'hiver est profondément absurde.

Il faut effectivement miser complètement sur une autre politique énergétique, qui est basée fondamentalement sur les économies d'énergie, sur l'efficacité énergétique et sur les alternatives énergétiques, beaucoup plus modulables que ne l'est le nucléaire.

La situation que nous avons est une situation très mauvaise du point de vue du taux de disponibilité des réacteurs nucléaires. Il est, en gros, de 78 %, ce qui est le plus mauvais au monde. Il faut savoir que l'année dernière, à la fin de l'automne, 15 réacteurs nucléaires étaient en arrêt. C'est donc un problème de gestion du parc avant de commencer à créer d'autres réacteurs nucléaires.

Il faudrait, ce qu'avait dit EDF lors du débat à Flamanville, avoir un retour d'expérience sur l'EPR Flamanville et ils chiffreraient au moins trois ans. Or, nous venons d'apprendre que l'EPR de Flamanville aura un retard de deux ans. On ne voit donc pas du tout l'intérêt de lancer cette machine maintenant. Si, en plus, on intègre les déboires de l'EPR de Finlande qui, maintenant, va avoir quatre ans de retard et dont le coût va être sans doute doublé quand il démarrera en 2012... Il faut savoir qu'un an de retard, c'est entre 300 et 500 millions d'euros de surcoût.

Il faudra donc aussi avoir cette réalité des coûts sur, notamment, le coût du kilowattheure nucléaire qui, de mon point de vue, semble fortement sous-estimé.

Je vais laisser du temps au suivant. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Merci beaucoup.

M. BARBEY.- S'il y a une question, je reprends la minute qu'il me reste.

M. HOUI.- Il n'est pas prévu d'avoir des questions. Ensuite ?

M. HELM.- Mme Véronique Bérégovoy, pour Europe Écologie, présentera le cahier d'acteur à la suite de M. Barbay.

M. BARBAY.- La région dieppoise va-t-elle devenir la zone la plus nucléarisée de France ?

C'est ce que semblent souhaiter un certain nombre d'acteurs, dont les élus, qui confondent le miroitement d'emplois que diffuse le miroir aux alouettes d'EDF avec la réalité issue des expériences récentes déjà évoquées de Total à Gonfreville-l'Orcher ou Grand-Quevilly.

Ajoutons, après la découverte tardive, dans un récent communiqué, par les maires de la CREA* concernés par le risque Seveso, que nous prenons date, ici, aussi, lorsque l'on constituera enfin les mêmes cartes d'aléas pour les risques liés aux centrales nucléaires que celles des Seveso seuil haut, les élus de l'Agglomération dieppoise et des environs ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas.

Le petit jeu prévu le 9 septembre pose des limites qui permettront à tous les acteurs de se rassurer sans oser poser les termes d'une catastrophe nucléaire qu'il convient d'éviter, à la source, bien entendu, mais qui, si elle survenait, nous prendrait au dépourvu du fait de son ampleur non prise en compte dans le cadre de ces exercices délibérément limités. En y participant sur le terrain, nous testerons le 9 septembre bonne volonté et transparence des divers joueurs en lice.

Revenons un instant sur les risques de cancérogénicité pour les professionnels comme pour les riverains vivant sous les panaches, tant des rejets en mer que dans l'air. À chaque fois que des études sérieuses sont faites, elles confirment les inquiétudes dont la prise en compte nous avait été préalablement refusée.

Prenons l'exemple du tritium. Nous avons, au regard de notre signature française de la convention OSPAR, un objectif clair : zéro rejet d'éléments radioactifs, en particulier dans l'eau. Pourtant, EDF a demandé et obtenu récemment une augmentation de 25 % de ces rejets de tritium. Comment atteindre notre engagement qui est de zéro rejet ?

La présentation par les médias du dossier comme d'une affaire ficelée déjà décidée par le Président interdit au grand public de rejoindre le débat fait pour lui, mais dont il importe qu'il soit tenu à distance, manifestement.

La Commission particulière du débat public, malgré sa bonne volonté, ne peut lever les effets de ces pratiques systématiquement mises en œuvre au détriment de la démocratie participative. La réponse aux questions posées, en plus du maintien du recours à la célèbre langue de bois, a introduit des retards tels que l'on se désintéresse de réponses si tardives ou encore reportées vers d'autres interlocuteurs, dans des délais interdisant de conduire la réflexion à son terme.

Cela nous rend difficile la mobilisation d'experts dont nous disposons mais qui estiment les déshabillés et le retard sciemment utilisé pour en demeurer aux positions de départ.

Les réactions d'EDF après l'expertise complémentaire étaient, à ce titre, passablement illustrant.

Le débat public n'aura cependant pas été inutile, même s'il est loin de présenter toute la transparence souhaitable. L'effort notable de la CPDP pour éviter l'écrasement du débat par le porteur du projet n'empêche pas la mécanique propre au format... (*Applaudissements.*)

M. HOUÏ.- Pendant que Mme Bérégovoy vient à la tribune, nous allons tirer le cahier d'acteur qui va se préparer.

M. HELM.- Le 5^e cahier d'acteur sera présenté par M. Francis Sorin, de la SFEN.

Mme BEREGOVOY.- Monsieur le Président de la Commission du débat public, Mesdames et Messieurs, bonsoir.

Alors qu'à ce jour, il n'y a aucun retour d'expérience d'exploitation du premier EPR en Finlande, avec un coût qui est passé de 3,5 milliards à 6 milliards, aucun retour d'expérience d'exploitation du deuxième EPR à Flamanville qui vient encore de prendre un retard considérable, comme le soulignerait le rapport Roussely, ancien président d'EDF, s'interrogeant sur l'éventuelle opportunité de lancer un nouveau chantier EPR et qu'enfin, l'industrie nucléaire a subi un retentissant échec sur un contrat de 20 milliards dans les Émirats, on veut nous imposer un troisième EPR dans notre région.

Tout au long de nos débats, nous avons pu entendre tous les arguments nous prouvant la dangerosité, le coût exorbitant et, tout simplement, l'inutilité de l'EPR. Malgré cela, certains décideurs, secondés depuis 40 ans par la propagande du lobby nucléaire, s'acharnent à défendre un projet qui, tout à la fois, devrait nous permettre d'acquérir l'indépendance énergétique, de produire une électricité bon marché, sans risque, de développer l'économie, de créer de l'emploi et même de préserver l'environnement, mais tout nous montre le contraire.

Quelques chiffres pour vous en convaincre : un emploi dans le nucléaire coûte 20 millions, comparé au coût moyen d'un emploi tous secteurs confondus, entre 50 000 et 100 000 euros ; la prolongation de la durée de vie des centrales sur 10 ans coûtera au minimum 60 milliards ; le démantèlement des centrales n'est jamais pris en compte. Enfin, ces chiffres sont à mettre en perspective avec un rapport de l'Ademe, en juillet 2008, qui montre que les marchés de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables représentaient, excusez du peu, 33 milliards d'euros et 220 000 emplois. On voit bien où sont les emplois d'aujourd'hui et de demain.

Par ailleurs, le nucléaire ne répond pas non plus à la problématique du réchauffement climatique, contrairement à ce qu'EDF nous affirme systématiquement, qui sert à fabriquer de l'électricité, puisque celle-ci ne représente que 12 % de la consommation énergétique en France. Ce n'est donc pas par cette voie que nous allons atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre. En

effet, nous devons axer nos efforts en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétique, qui, en outre, permettra aux ménages français de réduire considérablement leur facture énergétique.

De plus, on évoque souvent au travers du nucléaire la défense du service public et la sauvegarde de l'indépendance énergétique de la France. Concernant le service public, la volonté affichée du gouvernement de rapprocher EDF et Veolia en nommant à la tête d'EDF M. Proglia a de quoi inquiéter, sans oublier la volonté des grands groupes de l'énergie de diversifier leurs activités en investissant massivement dans le nucléaire, facilitée par la loi NOME qui vient d'être adoptée.

Pour nous, écologistes, la vraie défense du service public passe par la création de services publics régionaux de l'énergie basés sur deux piliers : l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Fortement créateur d'emploi, cela aura aussi l'avantage de ne pas continuer à devoir importer 100 % de notre uranium dont une grande part provient du Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde, avec des conditions d'exploitation, sociales, environnementales, datant d'un autre siècle.

Non, décidément, l'énergie nucléaire n'est pas l'énergie d'avenir ! Merci. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Sorin se prépare et Mme Herbinet tire au sort...

Mme HERBINET.- Après M. Sorin, de la SFEN, l'intervenant sera Mme Duhamel, présidente de la CCI.

M. SORIN.- Bonsoir, Mesdames et Messieurs.

Un des points sur lesquels tout le monde a insisté lors du débat est qu'il est très difficile de prévoir quel sera le niveau exact de la demande d'électricité en 2020 et au-delà. Face à cette incertitude, il est raisonnable de prévoir des moyens de production avec des marges de sécurité suffisantes.

Pour cela, l'apport de Penly 3 nous paraît indispensable, et cela d'autant plus qu'il est capable, lui, contrairement aux énergies renouvelables, de fournir de l'électricité de manière continue et au moment où on le demande.

On a souvent entendu dans ce débat l'argument selon lequel Penly 3 serait inutile car ce qui nous manque, ce n'est pas de l'électricité en base, c'est de l'électricité lors des pointes. Cet argument n'est pas justifié car, contrairement à ce qu'il prétend, le nucléaire, d'abord, participe très largement, avec l'hydraulique, aux variations de la production d'électricité et, de surcroît, chacun comprend bien que plus la capacité de production en base est à un niveau élevé et plus il est facile de gérer les pointes sans trop recourir aux moyens complémentaires fossiles ou aux importations.

J'ajoute enfin que si cette capacité de base se révélait excédentaire, cette situation serait loin d'être pénalisante car, d'une part, elle permettrait d'exporter un peu plus d'électricité et cette situation serait, de toute façon, très provisoire car dès les années 2017-2020 il est possible que quelques-uns de nos plus anciens réacteurs ayant dépassé les 40 ans soient mis hors service et ce déficit d'électricité, il faudra bien le combler par des moyens nouveaux.

Quel que soit le cas de figure, il nous paraît que les 13 térawattheures fournis annuellement par Penly 3 vont se révéler très vite indispensables. Ce réacteur mérite d'être construit dès à présent, dans la mesure, bien sûr, où la France décide de continuer dans le nucléaire. Elle a tout intérêt à le faire parce que, grâce au nucléaire, le pays est devenu capable de produire l'essentiel de son électricité par ses propres moyens, étant donné qu'il a la propriété et le contrôle d'importantes ressources d'uranium dans le monde et cette indépendance électrique est un atout majeur, alors que l'avenir énergétique mondial est, comme vous le savez, très préoccupant.

Pour continuer dans le nucléaire, Penly 3 est un excellent outil. Sachez qu'il est considéré par la plupart des spécialistes comme le réacteur technologiquement le plus avancé aujourd'hui disponible sur le marché mondial. C'est, de par sa puissance, également une formidable source d'économie de CO₂ par rapport aux énergies fossiles.

En conclusion, Penly 3 a des avantages évidents, à la fois sur un plan stratégique, sur un plan de la sécurité d'approvisionnement, sur un plan économique et environnemental, et nous sommes convaincus qu'il répond aux intérêts du pays. Merci. (*Applaudissements.*)

Mme HERBINET.- Nous invitons Mme Duhamel à rejoindre la tribune et le suivant sera Olivier Lainé, de la Confédération paysanne 76.

Mme DUHAMEL.- Penly 3 :

- un projet d'intérêt général pour répondre aux besoins énergétiques croissants dans le respect du développement durable ;
- un site parfaitement adapté pour réaliser l'EPR à moindre coût, puisque conçu dès Penly 1 et 2 pour recevoir de nouvelles tranches de production électronucléaire, avec un réseau de distribution d'électricité déjà en place ;
- un environnement socio-économique favorable pour accueillir le projet dans les meilleures conditions ;
- un projet levier pour le développement économique d'une région durablement touchée et fragilisée par plusieurs crises économiques successives ;
- un projet d'intérêt général ; pour répondre à l'accroissement de la consommation d'électricité et surtout remplacer les énergies fossiles comme le gaz ou le pétrole, l'énergie nucléaire se révèle indispensable.

L'énergie nucléaire française est l'un des leaders mondiaux et, aujourd'hui, à nouveau, la France a besoin de mobiliser toutes ses ressources pour relever les défis économiques de demain. L'industrie française a de gros besoins en électricité ; l'énergie nucléaire en fait partie au premier plan.

La production mondiale d'électricité engendre près de la moitié des rejets de CO₂ ; l'énergie nucléaire n'en émet que peu (source : Agence internationale de l'énergie - 2004) et contribue donc efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique.

Penly 3, un nouveau souffle pour relancer l'économie locale. Ce projet devrait permettre d'exploiter au mieux les atouts de ce territoire et d'apporter une impulsion économique susceptible de lui faire retrouver le chemin de la croissance : un tissu économique important et diversifié, fort de plus de 10 000 entreprises dans un rayon de 50 kilomètres, un secteur industriel fortement représenté, avec de nombreuses entreprises sous-traitantes, notamment dans la filière de la métallurgie, du bâtiment et de la logistique, la présence d'éléments structurants (port, liaison maritime transmanche, aéroport), plusieurs zones d'activité à moins de 10 kilomètres du site, un bassin de main-d'œuvre important, une offre en formation immédiatement mobilisable, la présence de pôles urbains et de services pour accueillir de nouvelles populations et répondre à leurs besoins, des acteurs locaux fortement mobilisés autour du projet et qui se préparent pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

Les projections montrent que le projet aura des conséquences importantes sur l'économie locale : 2 500 à 3 000 salariés devraient être mobilisés sur la phase du chantier ; ensuite, l'EPR devrait générer 300 nouveaux emplois permanents directs et une centaine d'emplois indirects simplement sur le site de la centrale. (*Applaudissements.*)

Mme HERBINET.- Après M. Olivier Lainé, de la Confédération paysanne, M. Jean-Luc Fossard, d'Attac, sera invité à s'exprimer.

M. LAINE.- Bonsoir. La Confédération paysanne a fait un cahier d'acteur parce qu'elle est contre l'EPR mais elle est contre l'EPR parce qu'elle est contre, globalement, le nucléaire. Nous ne faisons pas tellement de différence entre l'EPR et le nucléaire ; à quelques bricoles près, c'est à peu près la même chose.

Pourquoi sommes-nous contre le nucléaire ? Dans le cahier d'acteur, on a parlé de différentes choses, dont l'uranium. La dame qui était juste avant moi disait que cela allait remplacer le pétrole mais à mon avis elle ne sait pas que l'uranium, aujourd'hui, est limité ; dans 60 ans, logiquement, on n'en a plus. L'uranium, on en a aussi parlé tout à l'heure, est fait au Niger dans des conditions environnementales et sociales absolument lamentables. On n'a plus d'uranium chez nous et quand on parle d'autonomie énergétique avec l'uranium, c'est de la rigolade parce que de l'uranium, on n'en a plus.

Nous parlons aussi dans notre cahier d'acteur des lignes à très haute tension qui sont forcément liées aux centrales nucléaires, liées aux endroits où on fait beaucoup d'électricité et où on doit porter cette électricité assez loin d'une production, ce qui n'est pas le cas avec les énergies renouvelables où la production d'électricité est plus diffuse. Sur les lignes haute tension, il y a pas mal d'études faites et il s'avère que ce n'est pas tout à fait inoffensif, notamment par rapport aux ondes électromagnétiques. Une étude statistique a été réalisée en Angleterre et dit que les cas de leucémie vis-à-vis des enfants sont plus importants quand on est proche des lignes à haute tension que quand on en est loin.

Il y a aussi des problèmes de pollution diffuse, cela a été évoqué tout à l'heure, avec le tritium notamment, atome d'hydrogène qui n'est pas du tout anodin, qui est cancérigène et mutagène d'après certaines études réalisées récemment.

Malgré tout, ces éléments ne sont peut-être pas les plus importants. Deux raisons principales font qu'on est contre les centrales nucléaires en général et l'EPR en particulier.

Premièrement, le problème des déchets qu'on est incapable de résoudre. Aujourd'hui, une centrale nucléaire fait des déchets pour 200 000 ans ; c'est le cadeau que l'on va léguer à nos enfants. C'est complètement dément, complètement irresponsable ! C'est, de notre point de vue, complètement criminel vis-à-vis des générations futures.

Deuxièmement, le risque d'accident. On aurait pu penser qu'avec Tchernobyl, on ne parlerait plus du nucléaire. Tchernobyl est une région « foutue » pour toujours. Sur Dieppe, il peut en être de même. On est en train de bricoler nos vieux réacteurs, on leur met 10 ans de plus par souci d'économie, on prend des risques de plus en plus importants ; ce risque, même si on nous rabat les oreilles en disant qu'il est minime, est tel qu'on ne peut pas prendre ce risque ; ce risque, lui aussi, est criminel, de notre point de vue.

Comme j'ai encore un peu de temps, après tout, je vais l'utiliser quand même pour dire qu'il y a quand même des alternatives. Aujourd'hui, on nous dit que le nucléaire est absolument indispensable. De toute façon, tôt ou tard, il va bien falloir que l'on passe aux alternatives, parce que le nucléaire comme le pétrole sont des ressources minières limitées ; plus on s'y prendra tôt sur les alternatives, mieux cela vaudra. Dans notre cahier d'acteur, on y fait référence. Aujourd'hui, on est sur 250 millions de tonnes équivalent pétrole ; on devrait pouvoir en consommer moitié moins. *A priori*, c'est ce qui se faisait il n'y a pas si longtemps que cela ; pourquoi pas aujourd'hui ? Par le bois notamment... Différentes solutions existent : le méthane et beaucoup d'autres choses. *(Applaudissements.)*

M. HOUI.- Monsieur Fossard ? [pour Attac].

Mme HERBINET.- Ensuite, M. Blavette d'Agir [pour l'environnement].

M. FOSSARD.- Je commencerai par cette citation de la déclaration de l'Accord des peuples de Cochabamba (Bolivie) : « *Aujourd'hui, notre Terre-Mère est blessée et l'avenir de l'Humanité est en péril. Si la planète se réchauffe de plus de 2 °C, comme l'indique ledit « Accord de Copenhague », il y a 50 % de chances que les dommages que subirait notre Terre-Mère soient totalement irréversibles* ».

Ce dérèglement climatique est dû aux conditions avec lesquelles nos économies se sont développées en se basant sur les énergies fossiles. Certes, les pays ont besoin de produire des biens et des

services pour satisfaire les besoins fondamentaux de leur population, mais ils ne peuvent en aucun cas poursuivre sur cette voie de développement où les plus riches ont une empreinte écologique cinq fois plus grande que ce que la planète peut supporter.

Actuellement, la capacité de la planète à se régénérer a déjà été dépassée de plus de 30 %. À ce rythme de surexploitation de notre Terre-Mère, il nous faudrait deux planètes d'ici 2030.

Or, que nous propose EDF avec son projet de 7^e réacteur nucléaire de type EPR en Haute-Normandie ? EDF et Areva nous proposent de poursuivre exactement dans la voie d'une production et d'une consommation illimitée d'électricité ; ce sera l'uranium à la place du pétrole, du charbon ou du gaz. Autrement dit, la relance du nucléaire veut encore nous faire croire à ce mythe de l'abondance des ressources de Terre-Mère.

En plus d'une dette climatique, c'est une dette écologique qui se profile avec ces milliers de tonnes de déchets radioactifs disséminés aux quatre coins de la planète. Dette climatique, dette écologique et désordre social global, voilà ce que nous laisserons aux générations futures si nous poursuivons avec ce modèle de développement économique qui s'étend à toute la planète.

L'EPR, et le nucléaire dans son ensemble, n'est pas la solution. Le dérèglement climatique est un problème planétaire et le nucléaire n'est pas de taille à y concourir et encore moins à le résoudre. Le nucléaire est inefficace pour le climat, il a été exclu du protocole de Kyoto issu de la convention cadre de l'ONU.

Le nucléaire approfondira la crise socio-environnementale parce qu'il fait partie du modèle économique actuel que nous dénonçons dans sa façon d'imposer des projets de méga-infrastructures et d'envahir des territoires avec des projets d'extraction, de privatisation de la ressource et de militarisation en expulsant des peuples indigènes de leur terre.

Le nucléaire est trop cher et détournera des investissements qui seraient mieux employés pour des solutions plus efficaces.

Alors, quelles sont les solutions efficaces ? On l'a vu avec l'étude de France Nature Environnement, elle l'a très bien démontré au cours de ce débat, les solutions se trouvent dans les économies d'énergie, dans l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Cependant, elles nécessitent un projet volontariste qui pourrait être financé par les 5 milliards de l'EPR et elles auraient l'avantage de redynamiser le territoire en y associant et en y impliquant localement les populations normandes.

Par ailleurs, ces solutions permettraient de mettre à l'épreuve l'intelligence territoriale de nos élus qui, visiblement, en manquent.

Alors, face à l'EPR, on nous dit que l'EPR est un pari industriel. Moi, je préfère la notion de... *[fin du temps de 3 minutes accordé] (Applaudissements.)*

M. HOUI.- Monsieur Blavette ?

Mme HERBINET.- Ensuite, M. Correa, de « Stop-EPR, ni à Penly ni ailleurs ».

M. BLAVETTE.- Bonjour à tous.

Le 29 juin dernier, nous étions présents dans cette salle pour présenter le projet éolien des Deux Côtes et les mêmes élus qui sont présents aujourd'hui dans la salle, à quelques exceptions près, étaient là pour nous faire part de leur engagement en faveur des énergies renouvelables.

Quel est notre étonnement aujourd'hui à voir les mêmes saluer de leurs vœux une politique énergétique complètement contradictoire ?

Nous nous étonnons qu'aujourd'hui, cette séance de clôture du débat public s'organise de la sorte. Qu'avons-nous ici ? Un brouhaha, trois minutes pour chaque auteur de cahier d'acteur ; est-ce la manière de mener un débat public ? Est-ce une manière d'appréhender les enjeux pour 200 000 ans, comme cela a été dit, de ce projet inutile, coûteux et dangereux ?

Il aurait peut-être mieux valu permettre à quelques « pour », quelques « contre », de véritablement débattre. Et non, c'est une espèce de *speed-dating* du débat public qui nous est proposée ce soir et nous le regrettons vivement, un débat public, Agir pour l'environnement le dit depuis le début, qui est un débat bidon puisque les décisions ont déjà été prises voilà un an et demi à Paris, à l'Élysée !

Cet EPR, nous n'en voulons pas et, sur le territoire dieppois, des élus n'en veulent pas : les élus écologistes, Véronique Bérégovoy en a témoigné, mais aussi un grand nombre de forces politiques présentes aujourd'hui dans la salle !

Ne pensez pas que votre projet attire une sympathie généralisée. Bien au contraire, les gens se méfient, les gens ont peur et, au moins, Mesdames et Messieurs les élus, informez ces populations ! Si je ne m'abuse, ici, à Penly, lorsqu'on achète une maison, il n'est nulle part stipulé que cette propriété est située dans une zone de risque nucléaire ; nous nous en étonnons.

Nous en appelons à une véritable transparence et à un véritable débat sur le nucléaire pour que la population se réapproprie cette question et puisse s'exprimer par un référendum.

Non au nucléaire, non à l'EPR, non au productivisme ! (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Pendant que M. Correa présente le point de vue de Stop-EPR, M. Brisset, de Sud Énergie, se prépare.

M. CORREA.- On va commencer avec une projection de film d'une interview d'Hubert Reeves. (*Projection d'un film.*)

C'était Hubert Reeves, astrophysicien, un extrait du film d'Arte : *Déchets : Le cauchemar du nucléaire.*

Au fil des 13 réunions, nous avons essayé de montrer les risques, les dangers et les travers de l'industrie nucléaire. Cela fait des décennies que les propos sont les mêmes, que les preuves s'accumulent et que les gouvernements successifs n'ont de cesse de poursuivre cette course idiote dans le nucléaire civil et militaire. Tout récemment encore, un groupe de sénateurs a prôné l'ouverture du capital des centrales nucléaires à des capitaux privés qui, selon le sénateur Ladislav Poniatowski, présente l'avantage de « *répondre à l'exigence de Bruxelles* ». Il est déjà difficile de suivre 58 réacteurs avec un seul opérateur alors imaginez l'embrouillamini avec plusieurs participants.

Pourtant, les ingénieurs mêmes d'EDF envoient régulièrement des documents confidentiels pour alerter les associations environnementales et le projet de loi NOME suscite une forte opposition au sein même d'EDF.

Sur internet, vous pourrez visionner un excellent documentaire au sujet de la privatisation du secteur de l'énergie intitulé : *EDF, les apprentis-sorciers* réalisés par Gilles Balbastre. Après Enron, AZF, BP, tout est donc en place pour que la catastrophe se produise : la dilution des responsabilités et l'attractivité financière, qui sont les deux mamelles du capitalisme dit « moderne ».

Mais si le projet Penly devait être retardé, nous n'y serions pour rien. En date du 8 juillet 2010, BFM Radio nous apprend que le rapport Roussely semble émettre de grosses réserves sur le projet EPR. Malheureusement, il est classé « secret défense ».

Nous vous donnons donc rendez-vous le jeudi 9 septembre pour l'exercice de Penly et à l'automne pour le procès du GANVA et les 800 000 euros que RTE leur réclame. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Monsieur Brisset pour Sud Énergie ? Je demande ensuite à M. Bazin de se préparer.

M. BRISSET.- À notre avis, dans ce débat public, deux logiques ont été exposées, avec une première logique pour laquelle l'électricité est une marchandise et il faut donc en produire plus pour prendre des parts de marché, c'est ce qui, à notre avis, justifierait la construction de l'EPR. En face de cela, une autre logique a été débattue, celle que nous partageons avec beaucoup d'autres, pour

laquelle l'énergie et l'électricité sont des biens communs, une logique pour laquelle l'accès à ce bien commun doit être garanti et partagé équitablement entre tous les usagers, une logique pour laquelle l'approvisionnement en énergie doit tenir compte de l'impact environnemental, des limites naturelles des stocks de matières premières et de la pollution, une logique pour laquelle un programme d'économie d'énergie garantirait plus d'emplois pérennes, des factures d'électricité en baisse, notamment pour les plus démunis et, enfin, une logique pour laquelle un travailleur du nucléaire n'est pas une ressource jetable mais un individu qui doit être protégé par des garanties collectives, ce qui est loin d'être le cas actuellement, notamment pour les prestataires des centrales nucléaires existantes, mais aussi pour les mineurs au Niger.

C'est donc bien face à un choix de société que nous sommes. Pour nous, ce choix de société n'est pas à faire par des conseils d'administration. Pour l'EPR, ce seraient EDF, Total et GDF Suez, puisque ce sont les trois entreprises qui, pour le moment, sont associées dans le projet. Ce choix de société n'est pas plus à faire par nous, Sud Énergie, ni par d'autres syndicats. C'est l'ensemble de la population qui doit choisir.

En conséquence, notre démarche est de demander l'organisation d'un référendum. On ne se fait pas trop d'illusions sur l'organisation d'un référendum au niveau de l'État. En revanche, on ne comprendrait pas que ceux qui, dans les campagnes électorales, notamment au moment des élections régionales, avancent la démocratie participative comme un argument fort n'organisent pas un référendum.

C'est pourquoi, en conclusion, nous demandons l'organisation d'un référendum *a minima* au niveau de la région. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Bazin, au titre de l'UMP, prend place à la tribune, tandis que M. Mary, de Sortir du nucléaire, se prépare.

M. BAZIN.- Monsieur le Président, merci, par cette organisation, de permettre à toutes les structures intéressées de pouvoir s'exprimer dans un temps court, ce qui permet d'éviter les discours « fleuve ».

Nous soutenons le dossier EPR. Il est vital pour l'indépendance énergétique et la compétitivité du prix de l'énergie qui sont deux principes clefs de voûte de l'indépendance énergétique de la France. Nous soutenons aussi le dossier des énergies renouvelables. Ces filières sont complémentaires et nécessaires au regard de la fin annoncée des énergies fossiles.

Nous soutenons la proposition du Président de la République du choix de Penly. Il est justifié au regard des raisons techniques. Penly était déjà le meilleur dossier pour l'EPR n° 1 ; il est toujours le meilleur dossier. Il est justifié au regard du savoir-faire de notre région. Mais nous souhaitons que ce chantier et que l'exploitation de ce site soient exemplaires en matière d'information et de transparence vis-à-vis du grand public.

Nous appelons à la constitution d'une filière énergie en Normandie. Cette filière est stratégique pour le développement industriel de la Haute-Normandie et la construction de l'EPR dans notre région doit être le catalyseur de la structuration de cette filière en fédérant les acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation et de la production. Cette filière structurée valorisera les atouts industriels de notre territoire régional, de ce secteur hautement stratégique.

Enfin, le dossier de candidature de Penly, qui a rassemblé tous les élus locaux au-delà des clivages, doit être l'occasion d'un développement territorial nouveau pour le territoire de la région dieppoise, à l'échelle d'une grande agglomération.

Dès lors que les interactions du chantier seront nombreuses pour les communautés de communes du Petit-Caux, des Monts et Vallées, de Varenne et Scie, de Saône et Vienne, des Trois Rivières et pour la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime, il est urgent et indispensable de redéfinir un nouveau périmètre intercommunal unique dans la région dieppoise rassemblant toutes ses composantes. Dans la perspective du chantier EPR, nous appelons donc à une politique

d'aménagement juste de ces territoires, avec la création d'une nouvelle grande communauté d'agglomération intégrant les politiques de l'emploi, du soutien au développement économique, de l'habitat, des transports, de l'offre de formation, des services et équipements publics.

Seule la définition de ce nouveau périmètre permettra d'accueillir dans les meilleures conditions le chantier de Penly et de mettre en œuvre une politique d'aménagement globale et équilibrée de ce territoire. Il permettra également à la grande région dieppoise de peser au niveau régional et national dans les grands dossiers qui la concernent.

Penly 3 est une grande opportunité de développement pour la région dieppoise. Cette opportunité oblige les élus locaux à choisir rapidement une organisation territoriale qui prépare l'avenir de ce territoire. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Mary [pour Sortir du nucléaire] va prendre la parole, tandis que M. Nicolas Langlois [pour le Parti communiste français] va se préparer.

M. MARY.- Depuis Tchernobyl, le lobby mondial de l'atome a organisé l'omerta pour minimiser et occulter le sort des 700 000 liquidateurs, mineurs, pompiers, soldats, qui sont intervenus sur la catastrophe et celui des 2 millions de personnes évacuées de chez elles ou abandonnées à leur territoire contaminé pour plusieurs siècles.

En 2005, à peine 20 ans plus tard, les conséquences de la catastrophe étaient tombées dans l'oubli et l'ignorance, excepté le gag du fameux nuage arrêté à la frontière. L'opinion publique peut-être assoupie sur cette question de l'énergie atomique, Areva pouvait alors commencer à construire en Finlande, avec le succès que l'on sait, le premier réacteur nucléaire en Europe depuis le 26 avril 1986, l'opinion publique s'y étant opposée jusqu'ici. Un EPR, un réacteur dit d'une nouvelle génération pour une nouvelle ère, celle de la lutte contre le réchauffement climatique, devenue l'alibi de la relance du nucléaire.

20 ans ! Est-ce le temps qu'il faut pour refouler ce que peut être une catastrophe nucléaire : une région entière inhabitable sur un rayon de 30 kilomètres, 1,8 million de terres agricoles contaminées, une radioactivité fortement pathogène, cancérigène, invisible, partout présente sur un quart de la Biélorussie et contre laquelle on ne sait rien faire, on ne peut rien faire, comme le montre, à l'insu de son plein gré pourrait-on dire, le Codirpa [= Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle] avec ses travaux sur la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ?

L'EPR est inadapté, trop puissant, trop coûteux et pas encore au point puisque l'ASN émet des doutes sur rien de moins que son système de contrôle commande. Résultat : l'EPR ne se vend pas.

Ce qui devait être la tête de série d'un marché nucléaire mondial réactivé risque fort de devenir un coût supplémentaire qui s'ajoutera à ceux du démantèlement, à ceux des déchets.

La France politique, depuis l'après-guerre, suite à un pacte gaullo-communiste, communie dans une même ferveur pour l'atome. Elle croyait tenir en Areva un champion du monde, fruit de sa tradition atomique, mais c'est en fait aujourd'hui un groupe aux abois, contraint à rechercher un partenariat avec son rival Mitsubishi et des capitaux auprès des fonds souverains du Moyen-Orient. Bonjour l'indépendance nationale !

Avec l'EPR, nos dirigeants persistent à inscrire la politique énergétique dans un modèle de développement épuisé, un modèle hypercentralisé, axé autour de méga-équipements capitalistiques et dont la vocation est de servir la compétitivité économique sur le marché mondial de grands groupes industriels et non les besoins de la population qui n'en recueille que quelques maigres retombées économiques et radioactives. Or il existe, pour répondre au défi énergétique, des solutions sans danger pour l'environnement et la santé, créatrices d'emploi durable. À Calais, rien qu'avec les déchets fermentescibles des 140 000 habitants, on produit, entre autres, de l'électricité pour un quart d'entre eux. Güssing, en Autriche, produit 250 % de son électricité... [*fin du temps de 3 minutes accordé*] (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Langlois, au titre du Parti communiste français va intervenir et M. Sébastien Jumel, au titre de la Ville de Dieppe, prendra la suite.

M. LANGLOIS.- Bonjour. Cela a été dit, le PCF et ses élus ont pesé pour que l'EPR se fasse à Penly ; il était donc normal que le PCF et ses élus rédigent un cahier d'acteur dans le cadre du débat public pour y apporter leur pierre en l'ancrant dans le réel, loin de tout fanatisme ou angélisme, comme je l'avais dit la semaine dernière à Dieppe, et surtout en posant la pierre du service public.

Si le nucléaire doit s'intégrer dans un mix énergétique, ce mix énergétique, et le développement des énergies renouvelables, ne doit pas être l'occasion de développer l'accentuation de la libéralisation du secteur de l'énergie, comme c'est uniquement le cas actuellement.

Un service public qui sera utile pour les usagers au travers de l'accès à l'énergie, en maintenant de véritables tarifs sociaux et en garantissant l'acheminement ou le transport de l'énergie, mais aussi un service public utile aux salariés et on se satisfait que les salariés du nucléaire aient réussi à imposer que ce débat public –je l'avais aussi dit la semaine dernière– intègre leurs conditions de travail et les conséquences sur l'exploitation des centrales nucléaires. Un service public qui garantirait l'intervention des citoyens au travers de leurs syndicats, au travers de leurs élus, au travers des associations d'usagers, et qui permettrait plus de démocratie dans les centrales nucléaires.

Tout à l'heure, on a parlé de déchets. Il est évident qu'un service public permettrait d'enclencher un véritable programme de traitement de ces déchets, en associant notamment EDF, Areva ou le Commissariat à l'énergie atomique.

On se satisfait évidemment de la décision de placer l'EPR de Penly sous maîtrise totale d'EDF mais, une nouvelle fois, on réitère notre demande qu'un opérateur unique soit nommé, l'opérateur public historique : EDF.

On regrette que le gouvernement aborde l'énergie, et notamment le nucléaire, sous l'angle simplement de la libéralisation. Tout à l'heure, quelqu'un a cité Poniowski et le rapporteur de la loi NOME au parlement. Oui, il faut combattre ces traités libéraux, notamment européens, et ceux qui les ont soutenus et le joug de Bruxelles sur la libéralisation de l'énergie.

Enfin, ce projet doit profiter au territoire et à ses citoyens. Il y a un manque flagrant de formation au nord du département. Il faut peser pour qu'une école d'ingénieurs s'installe en partenariat avec EDF, il faut peser pour que l'offre de formation soit coordonnée au niveau de la région, notamment pour que cela profite aux jeunes. Je rappelle que Dieppe, ce sont 35 % de jeunes au chômage ; beaucoup attendent les retombées de ce chantier de l'EPR.

Enfin, du chantier à l'exploitation, ce seront 3 000 salariés au maximum et 300 après, dans la phase d'exploitation... [*fin du temps de 3 minutes accordé*] (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Pendant que M. Jumel prend la parole, M. Claude Barbay, au titre de France Nature Environnement, se prépare.

M. JUMEL.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, au moment où le débat public s'achève, je voudrais, en quelques phrases, résumer les raisons qui conduisent les élus dieppois, dans une large majorité et dans une grande diversité, à soutenir le projet de construction d'un EPR à Penly.

Aujourd'hui, les dynamiques territoriales se mettent en place –je pense notamment à l'axe Seine/Paris/Rouen/Le Havre– et il devient donc vital pour notre territoire de s'établir en pôle d'équilibre, en pôle d'équilibre régional et, de ce point de vue, le projet Penly 3 apparaît comme une chance, comme une opportunité à saisir. Nous ne devons pas passer à côté d'une telle opportunité. Nous devons donc à la fois l'anticiper, l'accompagner, veiller à la bonne tenue du chantier et au futur de la centrale.

L'anticipation du chantier nous conduit à nous pencher sur une meilleure desserte du territoire.

Sans me lancer sur une liste à la Prévert que notre cahier d'acteur reprend d'ailleurs largement, il nous semble déterminant, urgent, de désenclaver notre territoire, notamment au plan routier –je pense à la terminaison de la RN 27– mais aussi en adaptant nos infrastructures ferroviaires. Nous souhaitons de ce point de vue, et ce n'est pas une provocation que de dire cela, que le chantier EPR à Penly soit écologiquement exemplaire ; c'est pourquoi des avancées doivent être faites en matière de fret, d'infrastructures portuaires et d'infrastructures de transport, notamment de transport en commun.

Anticiper le chantier, c'est aussi se pencher tout de suite sur les questions de l'habitat, afin de loger dans des conditions décentes les travailleurs, ceux du chantier, évidemment, mais aussi ceux qui s'installeront d'une manière permanente sur le territoire.

Enfin, anticiper, c'est mettre à disposition de l'ensemble des habitants des équipements collectifs de qualité. Le travail est en cours à l'agglomération pour anticiper ce chantier. L'EPR, c'est aussi une chance pour notre développement économique, pour notre développement touristique ; c'est, bien entendu, une chance pour l'emploi.

Le nouveau souffle qu'amènera l'EPR en matière de formation n'est pas feint. On peut déjà remarquer que des formations existantes sont en cours de consolidation grâce à l'arrivée de ce chantier. Je pense à l'école d'infirmières, à l'IFCASS [Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales], au lycée Émulation ou à Neruda qui méritent d'être soutenus. Je pense aussi à des formations nouvelles qui doivent émerger grâce à ce chantier ; l'implantation d'une école d'ingénieurs fait partie de ces enjeux.

Trois enjeux devront enfin animer l'anticipation du chantier de l'EPR à Penly : d'abord l'établissement d'une charte environnementale nous semble nécessaire, l'aménagement du territoire devra être plus harmonieux, en adéquation avec les attentes des habitants, et enfin le respect des travailleurs, des populations, par la prise en compte de leurs conditions de vie et de leurs conditions de travail.

J'en termine pour dire que l'union sacrée qui a présidé à l'obtention de l'EPR à Penly... [*fin du temps de 3 minutes accordé*] (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Barbay, pour France Nature Environnement, tandis que M. Sobiecki, au titre de la CGT, se prépare.

M. BARBAY.- C'est en lieu et place de Mme Arditi qui, étant venue la semaine dernière, ne pouvait pas revenir.

Pour FNE, cet EPR n'est pas nécessaire au regard des besoins français, pas plus immédiatement qu'à l'horizon 2030. La conclusion de l'expertise complémentaire sur les politiques énergétiques alternatives au projet Penly 3, diligentée par la Commission nationale du débat public, est sans appel : la réalisation de Penly 3 ne répond pas à des besoins électriques nationaux.

EDF évoque la croissance démographique. Un simple regard sur la pyramide des âges de la population, tant française qu'européenne, permet de constater que la disparition programmée des « papy-mamy-booms » conduit, non à une croissance, mais au mieux à un maintien des effectifs actuels.

Comme il ne s'agit pas d'un EPR de renouvellement de tranche mais nouveau, il est absolument inutile, ce qui a été parfaitement confirmé dans l'expertise complémentaire au travers des deux scénarios les plus favorables au pétitionnaire ; ce sont au moins plus de 100 térawattheures qui sont destinés à l'exportation.

Nous nous prononçons également contre l'augmentation des lignes à très haute tension et aux flux dans ces lignes existantes, en renouvelant notre demande d'étude sanitaire sur les effets. Cela a déjà été évoqué ; je passe.

Nous mettons en garde sur les effets pervers de la surcapacité qui conduit à une production excédentaire à consommer à tout prix. L'expérience a déjà montré comment l'on pouvait gaspiller avec bonne conscience ; ce n'est plus acceptable.

Contrairement à ce que dit EDF, ce n'est pas l'entreprise qui prendrait le risque, c'est l'actionnaire encore actuellement majoritaire, c'est-à-dire les contribuables, même s'il y a la présence de plus en plus prégnante de grands groupes prédateurs dans le capital d'EDF qui lui feront perdre de façon certaine ce qui faisait d'EDF encore un service public.

Pas plus de justification de l'EPR à l'horizon international car n'oublions pas que l'énergie nucléaire ne forme qu'une portion infime de la consommation finale : environ 2,5 %.

La dérive de l'EPR en construction à Flamanville, confirmée le mardi 6 juillet par *Le Figaro*, pour un retard prévisible, cela a déjà été dit, de 24 mois, soit une échéance de 2014 au lieu de 2012, remet dans l'actualité immédiate la nécessité, de toute manière, d'attendre l'achèvement, la mise en service, l'obtention de la vitesse de croisière de ce qui était présenté comme le modèle, avant toute autre implantation. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- M. Sobiecki, tandis que M. Chapotot, au titre du GIIN, se prépare.

M. SOBECKI.- Pour la CGT, avec le projet de l'EPR, nous sommes devant un enjeu de dimension nationale et européenne mais sa construction ici, à quelques kilomètres de Dieppe, en fait un véritable défi de développement économique et social local et régional.

Par conséquent, les salariés et leurs organisations syndicales, les populations, les élus des collectivités territoriales, ont toutes les raisons de se montrer exigeants à l'égard des pouvoirs publics, de la société de projet et de l'exploitant, exigeants dans le domaine de l'emploi et de la formation, de l'embauche de main-d'œuvre locale, exigeants dans le domaine des conditions de vie et de travail des salariés, le respect du Code du travail, des conventions collectives et des libertés syndicales, exigeants sur les conditions d'accueil, d'hébergement, de participation à la vie culturelle et sportive des grands déplacés, exigeants, enfin, sur la mise à niveau des infrastructures ferroviaires, portuaires et routières et des services publics.

Concernant l'emploi, les métiers sont identifiés. Nous disposons des outils de formation publics et professionnels, des dispositifs de formation et d'insertion existent pour mettre le pied à l'étrier des salariés éloignés du travail. C'est la volonté politique et le volontarisme qui seront nécessaires pour mettre en mouvement tous les acteurs de la formation au service d'un seul objectif : former, qualifier, pour créer et pérenniser l'emploi.

Nous entendons déjà une petite musique qui nous dit : « *Mais certains métiers sont pénibles et n'ont pas une bonne image auprès des salariés et des jeunes* ». C'est la musique du renoncement face aux grands groupes qui pratiquent le *dumping* social ; nous les connaissons. Pour la CGT, pour changer l'image de ces métiers, améliorons les salaires et les conditions de travail ! On ne paye pas le travail avec des images et encore moins les salariés.

Pour la CGT, il est donc indispensable d'engager avec l'EPR la mise en œuvre de nouveaux moyens de production nécessaires à moyen et long terme.

Nous nous félicitons, par ailleurs, qu'EDF soit le seul opérateur de ce projet, d'abord parce que la consommation va continuer d'augmenter et qu'il faudra compenser le choc provoqué par l'arrêt de nombreuses centrales thermiques en Europe autour de 2015, mais aussi en considérant la raréfaction des énergies fossiles et la réduction des émissions de CO₂ responsables du réchauffement climatique, des éléments objectifs qui plaident en faveur du projet EPR.

Les exigences environnementales font du nucléaire une énergie d'avenir. Cette approche est largement partagée. D'ailleurs, pendant ces trois mois de débat, la Suède a fait le choix de renouveler son parc nucléaire et la Finlande va s'engager dans la construction de deux nouveaux réacteurs au même motif que ceux que j'évoquais précédemment.

Sur le plan industriel, la construction de l'EPR à Penly permettrait de conforter l'industrie nucléaire française. Il est urgent que toute la filière industrielle se reconstitue pour faire face aux investissements, et notamment doter les moyens de formation... [fin du temps de 3 minutes accordé] (Applaudissements.)

M. HOUI.- M. Chapotot, tandis qu'au titre – le hasard fait curieusement les choses – de l'Association Santé/sous-traitance, M. Ludovic Perchet se prépare.

M. CHAPOTOT.- Le Groupe intersyndical de l'industrie nucléaire, c'est la Fédération française de l'industrie nucléaire hors exploitant, donc sans EDF.

Effectivement, derrière EDF, qui est le n° 1 mondial des électriciens, il y a plusieurs centaines d'entreprises, parmi lesquelles on trouve des champions du monde. Areva est un champion du monde, Alstom est un champion du monde. Plus petit, Nexans, est le n° 1 mondial des câbles électriques. Et, plus petit encore, on trouve, par exemple, Oxytrol qui, maintenant, s'appelle IST France, 25 personnes, qui exporte depuis 25 ans en Chine. Tout cela, c'est l'équipe de France des industriels du nucléaire et l'équipe de France en question est n° 1 mondial, nous sommes les champions du monde du nucléaire.

En termes de développement durable, puisqu'il m'a été donné d'être délégué auprès du comité de l'énergie durable des Nations Unies, sur le volet économique, l'équipe de France des industriels du nucléaire veut que ses entreprises se développent, au niveau national avec l'EPR de Flamanville, puis celui de Penly, bien sûr, avec des retombées économiques locales et nationales évidentes, à l'exportation, sur la base de ces deux EPR, étant donné que si l'on veut exporter, il faut avoir des bases nationales ; sinon, on n'exporte pas.

Sur le volet social, l'équipe de France des industriels du nucléaire veut créer des emplois qualifiés, voire très qualifiés, des emplois non délocalisables pour ce qui est des prestataires, et je note au passage que selon les enquêtes organisées par un organisme indépendant, 83 % des prestataires se déclarent satisfaits de travailler avec EDF ; c'est un chiffre factuel.

Sur le plan environnemental, l'équipe de France des industriels du nucléaire veut développer une énergie décarbonée, une énergie exportable, à la place de l'électricité au charbon importée d'Allemagne, une énergie produite en masse et en continu, une production, ce que personne n'a encore dit dans ce débat à ma connaissance, permettant de développer la voiture électrique, dont nous avons absolument besoin pour limiter la pollution des véhicules.

Au total, l'équipe de France des industriels du nucléaire veut une énergie durable avec Penly 3 pour nos enfants et nos petits-enfants. Merci. (Applaudissements.)

M. HOUI.- Monsieur Perchet, venez prendre la parole, tandis que le dernier cahier d'acteur représenté ce soir le sera par l'intermédiaire de Mme Duhamel au titre des Chambres de commerce et d'industrie et de métiers. (Applaudissements.)

M. PERCHET.- La Commission, par le biais de son Président et de ses membres, nous a sollicités afin de nous exprimer sur les éléments marquants de cette campagne de débats publics. L'Association Santé/sous-traitance, la CGT sous-traitance et la CFDT sous-traitance exposent par ce compte rendu, l'expression de leurs principaux intérêts.

Lors de la première réunion, à Dieppe, nous avons prémédité une intervention remarquée, afin de nous sortir de l'ombre, pour que le public soit enfin conscient de notre existence, soit porteur de notre reconnaissance, que vous tous soyez avertis de l'atteinte que portent les gestionnaires du lobbying du nucléaire sur la sûreté des installations et l'atteinte à notre santé tant physique que morale. Nous nous sommes exprimés parfois avec force mais jamais, je pense, que nos interventions n'ont importuné le public.

Voilà, grâce à cette commission de débat public de Penly 3, nous avons pu écrire notre souffrance, notre « servitude », et faire connaître au public une des parties « opaques » de la vérité de ces inconnus du nucléaire... Nous avons pu dire que nous subissons 80 % de tous les risques dans les

centrales EDF et nous avons eu cette écoute. Les gens se sont tournés vers nous, nous ont accompagnés et nous ont donné cette force d'écrire notre cahier d'acteur car, comme vous le savez, un salarié en souffrance est un salarié qui est « muselé ».

Alors, merci à vous, public, merci aux responsables de la Commission de nous avoir donné foi en nous, de nous avoir permis de réunir nos forces pour vous crier notre souffrance dans ces usines.

En revanche, nous avons regretté le statisme des représentants du côté du donneur d'ordres, EDF, d'hommes politiques, de représentants patronaux de la sous-traitance EDF devant notre alerte. Nous sommes aussi parvenus à nous exprimer avant ceux qui savent si mal parler de nous... Pour les directions EDF et prestataires, tout va bien, et ils nous ont fait croire qu'ils avaient la maîtrise de tout : - Pas d'accident du travail en hausse, et pour cause, la chasse est faite aux salariés qui n'accepteraient pas de ne pas déclarer leur accident du travail, qui n'accepteraient pas les postes aménagés qui, par ailleurs, sont créés avant même que les salariés soient en accident ; c'est donc bien la preuve qu'il y a des accidents, car pas d'accident, pas de poste aménagé ; - Pas de maladie professionnelle ; ceci est logique, puisqu'il n'y a pas d'accompagnement des malades ; - Des emplois précaires ; on vous garantit du travail pour cinq ou six ans sur des marchés pluriannuels ; le rêve de tout salarié : un CDI de cinq ans ; - Des expositions aux rayonnements ionisants en baisse ; oui, on vous le garantit mais ils ont oublié de dire que les doses reçues sont peut-être moins élevées, mais jamais ils ne prennent en compte le temps réel d'exposition, le temps réel où le salarié aura pris la dose. Ce temps a diminué pour des doses qui ont augmenté ; - De la nomadisation et de l'insécurité familiale et psychique d'une partie de nos collègues de travail ; - De la discrimination syndicale, mains sur le cœur, « *jamais chez nous* ». Pourtant, nous qui avons témoigné, nous en sommes garants ; - Un même suivi médical que les agents EDF, bien sûr, et pour cause, c'est pour cela que le suivi médical des salariés de la sous-traitance est extériorisé à la médecine de site EDF.

Nous ne referons pas les discussions que nous avons eues tout au long de ces débats. Nous devons continuer à vous exprimer le « je-m'en-foutisme » de ces directions, leur narcissisme et l'irresponsabilité de leurs choix.

La France politique a choisi le « tout nucléaire », EDF a choisi la sous-traitance à outrance. Nous, nous avons choisi : la vérité, vous et nos familles !

Nos interventions nous ont marginalisés... [fin du temps de 3 minutes accordé] (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Madame Duhamel, vous avez la parole.

Mme DUHAMEL.- Les Chambres de commerce et d'industrie de Dieppe, du littoral normand-picard et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime confirment l'intérêt économique du projet Penly 3, un chantier qui dynamiserait les entreprises locales.

Les marchés très importants qui seraient générés par le chantier de l'EPR représenteraient une opportunité pour les entreprises locales : un projet de l'ordre de 4 milliards d'euros et environ 150 contrats à conclure avec des entreprises extérieures. Les entreprises locales pourraient bénéficier en partie de ce marché. Il faut qu'elles s'organisent efficacement pour adapter leur savoir-faire et répondre aux appels d'offres.

Sur le chantier de l'EPR de Flamanville, les entreprises locales se sont vu confier un quart des marchés. Les acteurs locaux, accompagnés par les pouvoirs publics et les consulaires, se préparent pour aider les entreprises à aborder au mieux ces futurs marchés.

Des impacts importants sur les secteurs du bâtiment et de l'immobilier. Ces nouveaux besoins doperaient considérablement l'activité immobilière et l'activité du bâtiment, car les collectivités devront s'engager dans des programmes immobiliers suffisamment ambitieux pour pouvoir répondre à cette forte demande.

L'hébergement touristique dynamisé, les gîtes, meublés, chambres d'hôtes devraient, eux aussi, bénéficier de l'accroissement de la demande de l'hébergement temporaire, et plus particulièrement sur l'espace rural autour de Penly.

N'oublions pas toutes les activités commerciales, culturelles, de services, qui seraient impactées très positivement par un afflux de population.

Au total, pendant la phase du chantier, le projet de l'EPR pourrait donc permettre d'injecter jusqu'à 200 millions d'euros de recettes dans les commerces, équipements et services de la région de Dieppe et du Tréport, puis, en moyenne, près de 10 millions d'euros chaque année pendant sa phase d'exploitation.

La région dieppoise, la région du Tréport, la vallée de la Bresle, territoires durablement touchés et fragilisés par plusieurs crises économiques successives, ne peuvent pas se permettre de rejeter un projet qui aurait un effet levier hautement salubre pour l'emploi et toute l'économie durable.

Nous n'oublions pas, cependant, les énergies renouvelables. L'EPR est un complément indispensable aux énergies renouvelables et qui doit continuer à se développer en France, pour permettre la diversification des ressources et répondre aux préoccupations du développement durable. Ces énergies renouvelables ne permettront pas à elles seules de satisfaire les besoins énergétiques en France et en Europe. Le caractère aléatoire de la production d'énergie solaire et éolienne exige la mise en place d'un complément de production plus stable. Le développement de l'énergie nucléaire reste donc indispensable. (*Applaudissements.*)

M. HOUI.- Après la présentation de 20 personnes au titre de 20 cahiers d'acteurs différents, je vais donner la parole au maître d'ouvrage pour qu'il nous fasse part de premiers éléments de commentaires concernant ce débat public.

M. LAGARDE.- Merci, Monsieur le Président. Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Bonsoir, Mesdames et Messieurs les élus. Je salue aussi bien ceux qui sont pour que ceux qui sont contre ce projet.

Je suis Dominique Lagarde, directeur du nouveau nucléaire à EDF... (*Applaudissements.*) ...et je ne cache pas que je suis pour ce projet. (*Intervention hors micro de M. Blavette.*)

Je voudrais revenir avec vous, et je suis content de partager ce moment ce soir, sur, d'une part, le débat et, d'autre part, en quelques mots, le projet.

Sur le débat, je voudrais redire combien, pour EDF, ce genre de succession de réunions et de rapprochement entre les personnes nous paraît absolument capital.

Pourquoi ? Parce que premièrement on produit à EDF de l'électricité, l'électricité est un bien absolument indispensable à notre quotidien, en tant que particuliers, en tant que salariés ou travailleurs, et je pense que c'est très important pour nous, acteurs et producteurs de ce bien, d'être en permanence confrontés avec les avis des uns et des autres, et même quand ils sont divergents ; cela nous permet de nous éclairer sur chacun qui bénéficie derrière de l'électricité. (*Réactions dans la salle.*)

Deuxièmement, pour nous, sur un projet comme Penly, ces réunions sont un point de départ pour une aventure que j'espère, que je souhaite, longue. (*Protestations dans la salle.*)

Le point de départ, c'est qu'à chaque moment du projet, à chaque moment ensuite de l'exploitation, nous avons des points de rendez-vous réguliers avec chacun d'entre vous autour de chacune des centrales et, aujourd'hui, et dans la mesure où le projet aboutit, nous aurons démarré, finalement, cette concertation.

Troisièmement, ce débat est important, il est défini par les pouvoirs publics au titre des différentes lois et règlements. Nous avons eu l'occasion d'avoir ce débat à propos de Flamanville, nous l'avons ce soir à propos de Penly 3 et je souhaite que, toujours, soient renforcés les différents textes et règlements de manière à nous forcer à échanger, même quand on n'est pas d'accord, le dialogue

résulte toujours en quelque chose, qu'il y ait déjà une meilleure compréhension mutuelle et, quand même, la prise en compte d'un certain nombre d'opinions exprimées ce soir et, ultérieurement, dans la suite du projet. (*Intervention hors micro dans la salle.*)

Oui, mais on continue, avec courage, vous l'avez dit.

Par ailleurs, au-delà de l'importance du débat, je voudrais dire ce que j'en ressens.

J'ai participé à une réunion à Rouen où j'étais dans la salle avec vous, avec certains d'entre vous, au mois d'avril, j'ai eu le retour de Joseph Dupuis régulièrement au fil de ces 12 réunions de débat et je pense pouvoir dire, au vu des interventions également de ce soir, combien les arguments sont nombreux, aussi bien pour que contre, donc un débat extrêmement riche qui, je crois pouvoir le dire, a réussi à se dérouler dans une sérénité à peu près à l'ensemble des réunions, et je pense qu'il faut saluer l'ensemble de ceux qui ont contribué à ces réunions, en particulier le Président de la Commission particulière du débat public, M. Houi, qui, je pense, a réussi à faire en sorte que chacun d'entre nous puisse s'exprimer sur le projet.

Enfin, sur le projet, et avant de passer la parole à Joseph Dupuis, je voudrais tout de même rappeler des choses de base que vous avez en tête : ce réacteur a vocation à produire de l'électricité, à hauteur environ de 13 térawattheures ; cela ne dit peut-être pas grand-chose à chacun ; 13 térawattheures, c'est à peu près l'électricité qu'il faut pour soutenir l'activité économique et individuelle d'environ 1,5 million de personnes, donc à peu près la population d'une région comme la Picardie. La vocation première de ce projet est donc de produire du courant dont on a besoin ensemble, aussi bien pour nos tâches particulières, individuelles, que pour notre activité économique. (*Intervention hors micro dans la salle.*)

Une autre chose qui me paraît importante à dire ce soir, c'est que ce projet prend sa place dans une démarche industrielle d'EDF, démarche large qui inclut l'optimisation de la consommation de nos clients, aussi bien les particuliers que les entreprises, qui, tous, ont une exigence extrêmement forte vis-à-vis de leurs vendeurs de courant de pouvoir avoir des contrats adaptés à leur consommation, y compris à leur ambition de maîtrise de leur consommation ; c'est une des actions que nous menons au titre d'EDF, de principal fournisseur en France.

Bien sûr, nous avons aussi une ambition industrielle sur les moyens de production. Ce soir, on parle du nucléaire ; certains ont parlé d'éolien il y a une semaine ou deux. Nous avons une vision, partagée par certains intervenants ici, que, demain, les différents moyens de production seront variés. On a besoin des énergies renouvelables, c'est vrai, on pense avoir besoin aussi du nucléaire, c'est pour cela qu'on est là, et d'autres moyens de production continueront à voir le jour. (*Intervention hors micro dans la salle.*) Cet ensemble des moyens de production et un besoin d'optimiser nos consommations font une autonomie énergétique pour demain.

Enfin, je voudrais dire que ce projet, et vous l'avez signalé pour un certain nombre d'entre vous, c'est une dynamique industrielle, une dynamique pour les futurs salariés du chantier et pour les futurs salariés de la centrale et c'est aussi, pour les entreprises qui viendront travailler sur le chantier et sur la centrale, une manière de participer, d'une part, à l'emploi local, mais aussi, pour elles, d'avoir de l'ambition sur d'autres chantiers nucléaires, en France ou à l'international, car, vous le savez, l'EPR est quelque chose qui est, en termes d'exigences techniques, en termes d'exigences de qualité, en amélioration, en augmentation par rapport aux centrales antérieures. Nous avons donc besoin d'un tissu industriel qualifié pour répondre aux défis que sont le chantier lui-même, l'exploitation et l'exportation, cela a été souligné, dans les chantiers nucléaires du monde. (*Intervention hors micro dans la salle.*)

Enfin, ce réacteur, vous le savez, trouve également sa place dans la politique énergétique française. L'État l'a souvent souligné pendant les différentes réunions du débat public et je me dois également de le rappeler ici.

La prochaine étape, et ce sera mon dernier mot avant de passer la parole à Joseph Dupuis, qui suit ce débat public, c'est le rapport de M. le Président et de la CNDP, rapport qui est un des documents qui soutient notre dossier de décision qui sera soumis à l'automne à notre conseil d'administration, dossier qui, ensuite, se traduit sous la forme d'une demande d'autorisation de création de la centrale transmise à l'État. On est bien dans ce processus ce soir.

J'ai eu vraiment le plaisir de vous réentendre tous les 20, puisqu'il y a eu 20 interventions ce soir, avec la richesse des arguments que vous avez exprimés de part et d'autre et sur lesquels Joseph Dupuis va revenir avec quelques éléments synthétisant tout ce qu'il a pu entendre avec vous, grâce à vous, au fil des 12 réunions du débat public. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. DUPUIS.- Merci, Dominique. Je vais effectivement revenir sur ce que nous avons entendu pendant ces 12 réunions et j'ai classé cela en quatre thèmes principaux.

Le premier thème est une attente forte de la part des différentes parties prenantes d'avoir des explications sur notre projet pour bien le comprendre, pour bien voir quels en seront les impacts et quel en sera le déroulement. C'était tout au long des réunions mais c'était aussi beaucoup sur le site internet sur lequel nous avons eu à répondre à un grand nombre de questions qui portaient sur le projet.

Après le débat, et si le projet est confirmé, on aura d'autres occasions de revenir informer le public, les parties prenantes, à commencer par les enquêtes publiques qui seront ouvertes au moment des différentes procédures d'autorisation, notamment l'autorisation de création, mais ceci ne sera pas suffisant et nous avons la volonté, tout au long du projet et, ultérieurement, de l'exploitation, d'informer le public sur le projet, sur la centrale.

Il y a un relais absolument incontournable pour cette information, il a été créé pour cela : la commission locale d'information ; nous prenons l'engagement de travailler avec la CLI dans la durée. La CLI est le moyen de porter l'information vers les populations, vers les responsables des collectivités territoriales et aussi vers les différentes associations. Nous travaillerons dans la durée pour essayer de mettre au point des modalités d'information qui fassent une part importante à, d'une part, la pédagogie, parce que le nucléaire est quelque chose de compliqué, nos projets sont complexes, et d'autre part à la transparence parce que c'est sur la transparence que nous pouvons bâtir la confiance dans notre relation avec les parties prenantes. (*Intervention hors micro en salle.*)

Nous avons bien noté qu'un sujet est revenu de façon récurrente, bien qu'il ne concerne pas forcément le territoire : la gestion durable des déchets nucléaires que nous produisons dans nos centrales. Nous prenons aussi l'engagement d'informer le public, les parties prenantes, sur cette problématique, même si la gestion par l'ANDRA de ces déchets n'est pas sur le territoire de Penly.

Deuxième thème sur lequel nous avons aussi beaucoup entendu : les attentes sur les aspects socio-économiques autour du chantier. Nous prenons l'engagement, si le projet est confirmé, de demander, comme nous l'avons fait à Flamanville, la mise en place de la procédure « grand chantier ». Cette procédure est un outil très efficace pour réussir l'intégration du projet dans son environnement, en associant les acteurs locaux.

En quoi cela consiste ? Cela consiste d'abord à créer des conditions d'hébergement pour les travailleurs déplacés qui soient le plus possible identiques à celles de la population locale. Cela consiste aussi à promouvoir au maximum l'emploi local sur le chantier et mettre en place les formations qui permettent de réussir cet objectif à destination des jeunes, à destination des demandeurs d'emploi. C'est aussi mettre en place un dialogue social, ne serait-ce que pour vérifier avec les partenaires sociaux que les objectifs que l'on se fixe dans le cadre du grand chantier sont bien en passe d'être atteints. Tout cela, nous le ferons sur la base du retour d'expérience de Flamanville 3, encore et toujours.

En parallèle à cette demande de grand chantier, nous travaillerons avec les chambres de commerce et d'industrie, avec les groupements d'entreprises, les unions d'employeurs, de façon à ce que les

entreprises locales aient le plus d'opportunités possible de participer à l'activité sur le chantier, soit au travers de commandes directes passées par EDF, soit, et c'est aussi très important, *via* des sous-traitances vers nos grands fournisseurs nationaux.

Sur tous ces aspects, nous avons la volonté d'être à la hauteur des attentes qu'avaient exprimées les décideurs du territoire lorsqu'ils ont proposé que Penly accueille cet EPR.

Nous sommes conscients aussi que Penly 3 ne sera pas, probablement, le seul projet sur le territoire ; il y en a d'autres autour et pour ne citer que celui de la ferme éolienne qu'essaye de bâtir la Compagnie du vent. Nous avons l'intention de rechercher la coopération avec le promoteur de ce projet, de façon à ce que la coexistence de ces deux grands projets se traduise par des synergies et non pas par des problèmes de cohabitation.

Troisième thème : les conditions de vie et de travail des prestataires qui travaillent sur la maintenance de nos centrales. C'est bien évidemment un sujet crucial pour EDF, pas simplement pour la Haute-Normandie* mais au niveau national. Le recours à des entreprises prestataires pour la maintenance de nos centrales nucléaires est très ancien ; cela a le même âge que l'exploitation de notre parc de centrales. C'est un choix industriel qui s'est transformé en un véritable partenariat avec ces entreprises qui est très solidement ancré dans une charte de progrès et de développement durable.

Très clairement, dans ce domaine, la perfection n'est jamais atteinte et on doit toujours s'inscrire dans une démarche de progrès. Nous le ferons, nous préparerons l'exploitation de Penly 3 ; nous pensons, sur Penly 1 et 2, déployer les meilleures pratiques que nous pouvons observer actuellement sur les autres centrales nucléaires exploitées par EDF.

Quatrième thématique sur laquelle il y a eu énormément d'interventions : les économies d'énergie, la lutte contre le changement climatique.

Sur le changement climatique, il n'y a pas de problème, Penly 3, c'est évident, produit une électricité très décarbonée et concourra très efficacement à ce problème.

Pour ce qui est des économies d'énergie, nous avons pu expliquer toutes les actions dans lesquelles EDF s'engage et je rappellerai son slogan : « *L'énergie est notre avenir, économisons-la* ». Nous avons la volonté, autour du projet de Penly, qu'il s'agisse de la construction et, ultérieurement, de l'exploitation, d'avoir des actions concrètes qui permettent d'aller dans le sens des économies d'énergie et de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, qu'il s'agisse des problématiques de logement, des problématiques de transport, etc.

Nous pensons nous inscrire dans la démarche impulsée par le Conseil régional et par l'État en région en créant la filière Énergie Haute-Normandie, filière qui rassemble les industriels et principalement les énergéticiens, et EDF au premier rang de ces énergéticiens, et qui impulse un certain nombre d'actions concrètes pour le développement des économies d'énergie, le développement des ENR, dans des domaines très divers : l'industrie, l'habitat, le tertiaire. Nous pensons que nous pourrions nous appuyer sur cette filière énergie pour bâtir des actions concrètes autour du projet Penly.

Je voudrais terminer, à l'issue de ces 12, bientôt 13, réunions, par des remerciements, des remerciements, premièrement, à la CPDP ; il s'est agi, à notre sens, d'un véritable débat, très animé, avec de vraies controverses mais avec, grâce à la CPDP, nous le pensons, toujours un respect mutuel des intervenants.

Deuxième remerciement à tous les participants haut-normands, qu'ils soient favorables ou pas au projet, parce qu'ils ont toujours su respecter les règles du débat public et je dirai que pour ceux que nous n'avons pas réussi à convaincre, il me semble que l'on a eu pas mal de moments de dialogue et, que le projet soit confirmé ou non, nous avons la volonté de poursuivre dans cette voie dans les liens que nous avons tissés au fur et à mesure de ces 12 réunions. (*Intervention hors micro dans la salle.*)

M. HOUI.- Nous arrivons à la fin de la phase publique, visible, de ce débat.

Je voudrais commencer par saluer l'ensemble des intervenants qui, depuis le 29 mars, ont participé à l'ensemble des réunions publiques, ont présenté leur point de vue, souvent avec courage, parfois avec difficulté ; je voudrais les associer à cette œuvre ou à cette expérience collective et humaine que nous avons entamée ensemble.

Ce débat n'est pas terminé. Il n'est pas terminé en particulier pour la Commission, il n'est pas terminé pour vous-mêmes, puisqu'officiellement, ce débat se clôt le 24 juillet, donc vous avez encore jusqu'au 24 juillet pour faire part de remarques, de questions qui seront traitées.

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de le dire à l'occasion des 12 autres réunions précédentes, nous allons commencer et nous avons commencé à préparer un compte rendu du débat qui s'est déroulé. Ce sont d'ailleurs les points qui me paraissent importants que je vais vous livrer en conclusion. C'est un peu la conclusion que je vais vous présenter, la trame, aujourd'hui, que la Commission particulière a commencé à préparer pour rendre compte du débat qui vient de se dérouler et qui se déroule, encore une fois, jusqu'au 24 juillet.

Nous avons prévu, bien évidemment, d'expliquer comment ce débat a été organisé par la Commission dans une première partie, en rappelant les idées clefs qui ont été les nôtres et que j'ai eu le plaisir, avec d'autres membres de la Commission, de présenter à un certain nombre d'entre vous entre le mois de novembre 2009 et le mois de mars 2010, qui étaient de rappeler que c'était la Commission particulière qui assumait intégralement, avantages et inconvénients, l'organisation du débat ; on a décidé de ne pas faire appel à des soutiens stratégiques, etc. C'est en allant au contact directement avec un certain nombre d'entre vous que nous avons souhaité bien sentir, ressentir, quelles étaient les questions principales que vous vous posiez, de manière à construire ce débat et faire en sorte qu'il puisse répondre aux questions qui émergeaient déjà à cette époque.

Nous avons souhaité également faire en sorte que l'outil internet, le budget, la dimension environnementale dans l'organisation même du débat soient intégrés.

Tout ceci, sans rentrer dans le détail, aboutit à 13 réunions publiques auxquelles de l'ordre de 1 800 personnes ont participé physiquement. Il faut rajouter à ces personnes de l'ordre de 700 qui, *via* internet, c'est encore le cas ce soir, ont assisté en direct à nos réunions, près de 20 000 consultations du site internet, et cela va continuer, 33 cahiers d'acteurs, 240 questions posées par les uns et par les autres – certaines n'ont pas encore de réponse et nous faisons en sorte, notamment auprès des services de l'État, d'avoir des réponses rapidement, le plus rapidement possible –, 50 avis présentés par les uns et les autres, un budget qui ne doit pas dépasser, je le crois, le million d'euros et une dimension environnementale sur laquelle je ne vais pas revenir, mais vous savez qu'une partie de la Commission vient de très loin et nous avons essayé de réduire notre impact sur l'environnement, modestement, en essayant, d'une part, de généraliser les réunions téléphoniques – nous en avons tenu 37 qui ont duré d'une heure à deux heures et demie – et nous avons vérifié, soit avec la Commission nationale du débat public, soit avec le maître d'ouvrage, qu'une compensation carbone soit réalisée des déplacements de la Commission.

Les points les plus importants, bien évidemment, outre l'organisation, sont les thèmes traités à l'occasion de l'ensemble de ces réunions et du système questions/réponses mis en place. Ces thèmes, nous allons les présenter, nous allons essayer de les regrouper. L'objectif du compte rendu est, bien évidemment, de recenser l'ensemble des arguments que, les uns et les autres, vous avez pu exposer à l'occasion des diverses réunions publiques et de faire en sorte que le document soit le moins illisible possible.

Différents thèmes ont déjà été présents à l'occasion quasiment de chacune des réunions publiques : le scepticisme sur l'utilité même du débat, et on l'a encore entendu ce soir, les alternatives énergétiques au projet Penly, le thème de la santé et le thème de la santé des salariés et des salariés d'entreprises sous-traitantes, le problème des risques, des déchets, du démantèlement, le retour d'expérience que l'on peut avoir sur l'EPR tête de série qui est en train d'être construit, les sujets

qui traitaient de la gouvernance, de l'information, de développement économique, de l'emploi, du chantier. L'ensemble de ces sujets, et peut-être d'autres qui vont apparaître de manière plus lisible à l'occasion de la relecture de l'ensemble des documents, des *verbatim*, des cahiers d'acteurs qui ont été réalisés, va charpenter cette seconde partie de notre compte rendu.

Quelques remarques supplémentaires...

J'ai vécu deux moments clefs, personnellement, à l'occasion de ce débat public.

Premier moment clef quand, le 5 mai, la Commission nationale du débat public décide, sur proposition de France Nature Environnement, avec l'avis favorable de la Commission particulière, de mettre en place une expertise complémentaire qui a été confiée non pas à France Nature Environnement comme je l'ai entendu, mais au cabinet spécialisé Énergies demain. Cette étude a été restituée la semaine dernière et, comme vous le savez, je l'ai dit la semaine dernière, bien évidemment, la Commission, comme c'est le cas pour le projet du maître d'ouvrage, n'apporte aucun commentaire à cette expertise complémentaire, mais c'est un avis supplémentaire concernant ce projet.

Deuxième point qui a été particulier pour cette commission : le 18 mai où, à Caen, le débat aurait pu capoter, diverger – « diverger », pardonnez-moi du verbe, il n'est pas voulu – et où nous avons constaté que quelques personnes pouvaient bloquer cet exercice démocratique, que l'on espère démocratique, du débat public, mais nous avons été satisfaits de constater qu'en tout bien tout honneur, des personnes qui étaient opposées au projet avaient souhaité qu'il puisse y avoir la possibilité de débattre ; c'est quelque chose qui nous a paru important.

Pour terminer, quatre remarques préliminaires.

J'ai constaté à nouveau que la procédure de débat public est un exercice mal connu et mal protégé, y compris juridiquement. L'autre jour, à Caen, nous n'avions aucune protection juridique du débat public. Il est anormal, dans notre pays, que certaines personnes empêchent d'autres de débattre. Il n'y a pas, pour l'instant, de protection qui existe en cette matière. Je veillerai à ce que cette situation soit portée à la connaissance de la Commission nationale pour qu'elle puisse essayer de trouver une solution.

Ensuite, une chaîne de décision qui est mal connue. Le scepticisme concernant l'utilité même du débat est aussi lié à une méconnaissance de la chaîne de décision qui existe dans notre pays sur des sujets de cette nature, où il y a peut-être une imbrication importante entre une entreprise et des pouvoirs publics. Le partage des uns et des autres n'est pas forcément clair et il y a peut-être une confusion qui peut exister en la matière.

Ensuite, nous avons constaté que pour des projets de l'importance de Penly, on était assez facilement dans une posture manichéenne. Quand on regarde d'autres projets qui font l'objet de débats publics, des projets routiers par exemple, il y a la possibilité de réfléchir à la mise en place d'une autoroute ou d'une deux fois deux voies, voire à remplacer le projet par d'autres formes de transports en commun ou à modifier le tracé d'une infrastructure. Pour des équipements du type de Penly, c'est plus compliqué et on est assez facilement dans des postures de tout ou de rien, ce qui, en fait, à certains moments, peut être un peu frustrant au niveau des échanges qui peuvent avoir lieu au niveau d'un débat.

Cependant, j'ai trouvé que beaucoup d'arguments ont été développés, des arguments développés très souvent par des initiés, c'est-à-dire que les personnes qui ont participé à l'ensemble de ces réunions publiques, franchement, ce n'était pas monsieur et madame tout le monde, à quelques rares exceptions près, c'étaient des responsables associatifs, syndicaux, socioprofessionnels, des représentants d'élus, des représentants de territoires qui avaient déjà un point de vue assez marqué, mais qui ont pu, au moins, faire part de ce point de vue.

Si monsieur et madame tout le monde ne vient pas, c'est peut-être aussi, et ce sera probablement une des remarques que la Commission particulière fera à la Commission nationale, que les formes

mêmes du débat sont peut-être à compléter pour que le grand public puisse être un peu plus concerné.

Pour terminer, je vais également faire part de remerciements, des remerciements qui s'adressent à l'ensemble des prestataires qui nous ont accompagnés dans l'organisation de ce débat, qui se sont occupés de la logistique, des supports de communication, d'internet, des comptes rendus, des contacts presse, et j'y ajouterai bien volontiers les collectivités locales qui ont mis à disposition, comme c'est le cas ce soir à Saint-Martin-en-Campagne, des salles et des supports de communication.

J'ajouterai aussi mes remerciements à Elodie Bonhomme et Orlane Drux, ainsi qu'aux membres de la Commission nationale du débat public qui nous ont beaucoup aidés – je pense à son président, Philippe Deslandes, et à l'un de ses vice-présidents, Patrick Legrand – et, bien évidemment, aux membres de la Commission particulière. Cela demande un certain engagement d'être membre d'une commission particulière. Certes, certains moments sont agréables mais, pour vous parler clairement, la plupart des moments étaient relativement tendus, difficiles, et j'ai trouvé, et je tiens à leur dire publiquement, des membres de commission solidaires, efficaces, travailleurs et surtout, c'est très rare à notre époque, une bonne humeur qui a été partagée par beaucoup d'entre nous. Je sais que cela va paraître un peu anecdotique mais avoir des gens de bonne humeur actuellement, il faut quasiment faire preuve de courage dans le climat dans lequel on se trouve.

Pour terminer, je ne vais pas vous demander de mélanger le jaune et le noir, couleurs qui sont à la mode dans ce débat public du début jusqu'à la fin, je vais me permettre de citer une phrase de Voltaire, car j'ai trouvé que Voltaire avait des citations assez appropriées au débat public ; je vais vous en citer une en guise de conclusion, et c'est Voltaire qui parle : « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire* ».

Merci et à bientôt. (*Applaudissements.*)

Un pot vous attend au fond de la salle.

La séance est levée à 19 heures 57.